

Châteauroux, le 12 juin 2023

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/SP/JLC/23D0436

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre qui aura lieu le :

Lundi 3 juillet

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2023.
- II. Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L5211-10 CGCT portant sur les délégations accordées au président.
- III. Approbation de la répartition du plafond des fonds de concours aux communes urbaines adossés à la redevance R2 du cahier des charges de concession.
- IV. Convention annuelle relative au versement des fonds de concours par le SDEI aux communes urbaines.
- V. Convention financière 2022 du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.
- VI. Approbation de la décision modificative n°1 budget IRVE.
- VII. Approbation de la convention 2023-2026 relative à l'intégration dans l'environnement des ouvrages de la concession de distribution publique d'électricité ENEDIS et SDEI.
- VIII. Approbation programme travaux complémentaire 2023.
- IX. Approbation de la convention de coopération entre le SDEI et la Région pour une expérimentation d'autopartage.
- X. Approbation de candidature à l'appel à projet « Chêne » du programme d'action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique.
- XI. Rapport du mandataire pour ENER Centre Val de Loire.
- XII. Rapport du mandataire pour SEMER.

- XIII.** Rapport du mandataire pour la SEM rénovation énergétique des logements.
- XIV.** Approbation de la prise de participation de la SAEML ENER Centre-Val de Loire dans la SAS ENER 18.
- XV.** Approbation de la prise de participation de la SAEML ENER Centre-Val de Loire dans la SAS ENER 37 CATELLA.
- XVI.** Approbation de la prise de participation de la SAEML ENER Centre-Val de Loire dans la SAS SOLEIL DE LIGNIERES.
- XVII.** Tableau des effectifs.
- XVIII.** Approbation du règlement intérieur du SDEI.
- XIX.** Approbation de la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de l'Indre.
- XX.** Approbation des règles fixant la nature et la durée des autorisations spéciales d'absence.
- XXI.** Approbation de la participation à la protection sociale complémentaire santé dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre.
- XXII.** Approbation de la participation à la protection sociale complémentaire prévoyance dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre.
- XXIII.** Approbation du forfait mobilités durables au profit des agents du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Le Président du SDEI,

Jean-Louis CAMUS